



**Présidence de l'OSCE 2026**

**Présentation des priorités de la Suisse au Conseil permanent de l'OSCE**

**Préserver l'esprit d'Helsinki dans un monde en crise**

Conseiller fédéral Ignazio Cassis, futur président en exercice

Vienne, le 18 septembre 2025

---

**Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

L'année prochaine, et pour la troisième fois de son Histoire, la Suisse assumera la présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

C'est un honneur pour mon pays et je vous remercie pour votre confiance. Mais c'est aussi une grande **responsabilité** dans un monde en perte de repères, où la **méfiance** et la **politique de puissance** s'imposent trop souvent.



L'espoir, né de la fin de la Guerre froide, de mettre un terme à l'histoire millénaire des confrontations militaires avec l'avènement universel de la **démocratie libérale** n'était hélas qu'une **illusion**.

**Mesdames et Messieurs,**

Il y a **50 ans**, l'Acte final d'Helsinki (1975) – signé par 35 États (dans le cadre de la CSCE) – énonçait dix principes fondamentaux, appelés le ***Décalogue d'Helsinki***. Permettez-moi de les rappeler :

1. Égalité souveraine et respect des droits inhérents à la souveraineté.
2. Abstention de la menace ou de l'emploi de la force.
3. Inviolabilité des frontières.
4. Intégrité territoriale des États.
5. Règlement pacifique des différends.
6. Non-intervention dans les affaires intérieures.



7. Respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.
8. Égalité de droits et autodétermination des peuples.
9. Coopération entre États.
10. Exécution de bonne foi des obligations du droit international.

Négocié à **Genève**, puis signé à **Helsinki** le 1er août 1975 – jour de la **fête nationale suisse** – cet acte symbolise le **lien profond** entre la Finlande et la Suisse, qui se succèdent aujourd'hui à la présidence.

Cet acte est l'un des **plus grands** succès diplomatiques de la guerre froide. Mais ces principes sont aujourd'hui mis à l'épreuve.

La guerre menée par la Russie contre l'Ukraine – que la Suisse a condamnée – viole gravement le



droit international et fragilise notre sécurité commune. Elle plombe le consensus et limite l'action de l'OSCE.

Pourtant, malgré ces blocages, l'OSCE reste **indispensable** :

- parce qu'elle agit concrètement sur le terrain,
- parce qu'elle réunit toutes les voix autour de la même table,
- parce qu'elle demeure le seul forum où l'Europe, les pays d'Asie Centrale, le Canada, les États-Unis et la Russie se parlent encore de sécurité.

## **Excellences**

Le **consensus** fonde notre organisation. Mais il exige aussi la **responsabilité** de chacun.



Comme le rappelait en 2014 mon prédécesseur Didier Burkhalter, la Suisse est en soi une « **mini-OSCE** » : son système politique repose sur le dialogue et l'écoute de toutes les parties.

C'est dans **cet esprit** que nous présiderons. Avec trois mots d'ordre : **dialogue, confiance, sécurité.**

**Mesdames et Messieurs les représentants des États,**

Les priorités que la Suisse vous propose sont les suivantes :

**1. Principes d'Helsinki – pour une paix durable**

Face à la guerre en Europe, la Suisse s'engage pour une paix juste en Ukraine, fondée sur le droit international et les principes d'Helsinki. Elle mettra son expérience de médiation au service du dialogue, de la confiance et de la sécurité.



## **2. Diplomatie multilatérale inclusive**

Dans la seule plateforme réunissant Europe, États-Unis et Russie, la Suisse favorisera un dialogue ouvert sur la sécurité. Elle encouragera la coopération sur la cybersécurité, les instruments politico-militaires et la prévention des conflits, en s'appuyant sur sa neutralité et sa tradition de facilitation.

## **3. Anticipation des technologies – pour un avenir sûr et humain**

Les technologies transforment notre avenir.

La Suisse encouragera une gouvernance centrée sur l'humain, grâce au lien entre science et diplomatie, notamment dans les domaines de l'eau, de l'énergie et de la sécurité numérique.

## **4. Démocratie, État de droit et droits de l'homme**



La Suisse renforcera le rôle des institutions démocratiques et la protection des libertés fondamentales. Elle soutiendra les missions de terrain et l'observation électorale de l'OSCE, afin que démocratie et droits de l'homme demeurent au cœur de la sécurité européenne.

## **5. Capacité d'action de l'OSCE**

Malgré les tensions, l'OSCE demeure indispensable. Chaque crise souligne la nécessité de réformes. La Suisse s'attachera à répondre à ce besoin afin de préserver les instruments essentiels – missions, observation électorale – et d'en assurer le financement.

Ces priorités prendront aussi corps en Suisse, à travers trois conférences internationales :



en février contre **l'antisémitisme**, en juin sur la **diplomatie scientifique anticipative**, et en septembre sur la **cybersécurité**.

Je remercie le Secrétariat, les institutions et les missions de l'OSCE pour leur engagement quotidien.

Je remercie également la Présidence **finlandaise** – et en particulier ma collègue Madame **Elina Valtonen** – pour son travail exemplaire, ainsi que mon collègue de Malte **Ian Borg**, ancien président et membre de la Troïka.

Enfin, permettez-moi un clin d'œil à l'histoire : ici même, au **palais Hofburg**, la « cour suisse » rappelle que, dès le XVe siècle, des **gardes helvétiques** veillaient déjà sur un ordre fragile.



Paul Éluard disait : « ***Il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous*** ».

Je vous donne donc rendez-vous en 2026.

Merci pour votre attention !